



**QUALIFELEC**

-----  
SOYEZ RECONNUS  
POUR VOS COMPÉTENCES!

**QUALIFELEC**  
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES DU GÉNIE ÉLECTRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE  
109, rue Lemer cier 75017 PARIS - Standard : 01 53 06 65 20 - Fax : 01 53 06 65 21  
[www.qualifelec.fr](http://www.qualifelec.fr)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
jeudi 10 Novembre 2011

## **QUALIFELEC reconnu Grenelle de l'Environnement**

Pour progresser, il ne suffit pas de vouloir agir, il faut tout d'abord savoir dans quel sens agir. Le gouvernement à travers le plan Qualigrenelle a démontré sa volonté d'agir, l'ADEME a concrétisé cette volonté par la signature d'une charte ce 9 Novembre 2011.

**QUALIFELEC a été officiellement reconnue par les pouvoirs publics comme un signe de Qualité.**

**RECONNU  
GRENELLE  
ENVIRONNEMENT**



**SALON BATIMAT, SIGNATURE OFFICIELLE**

*N. Maillot Avenel : Président Qualifelec;*

*A. Maugard : Président Qualibat;*

*P. Van de Maele : Président ADEME;*

*Monsieur le Ministre B. APPARU, Secrétaire d'Etat aux logements;*

*D. RIDORET : Président FFB*

Cette charte est un premier pas permettant avec clarté l'identification des acteurs attribuant des signes de qualité.

**Elle permet aux Clients particuliers et professionnels, de sélectionner en toute confiance le professionnel compétent pour réaliser ses travaux d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables.**

**Le savoir-faire de QUALIFELEC dans l'attribution de qualifications s'est renforcé par la mise en application de procédures rigoureuses intégrant les exigences de la norme NFX50-091 se traduit par :**

- > *une pertinence accrue des référentiels d'attribution des qualifications,*
- > *le renforcement des comités paritaires permettant la prise en compte des intérêts spécifiques des clients, des institutionnels et des professionnels,*
- > *une réponse plus ciblée quant aux exigences de réalisations.*

Les critères ci-dessus garantissent:

- > *la mise en évidence de la capacité des entreprises à effectuer les travaux,*
- > *la totale impartialité des décisions,*
- > *l'objectivité et l'intégrité sans failles des qualifications dispensées.*

.../...



Chaque année des entreprises sont auditées par Qualifelec. Nous avons pris l'engagement d'auditer 100% des entreprises souhaitant obtenir la nouvelle mention « *reconnu Grenelle de l'Environnement* »

Depuis 1955 date de sa fondation sous l'égide de ses ministères de tutelle, QUALIFELEC a toujours respecté sa mission : sécuriser ce secteur pour les usagers comme pour les professionnels. Grâce à ses qualifications, elle a permis aux artisans et aux entreprises qualifiées de démontrer leur sérieux et l'étendue de leur savoir-faire, et aux prescripteurs de choisir leurs entreprises en confiance.

Cette charte est pour les artisans et les entreprises la certitude de voir leur effort de formation, leur engagement et leur expérience dûment récompensés et identifiés.



Concrètement :

- *Dès cette semaine, une grande campagne de communication, d'envergure nationale est mise en place pour promouvoir les signes de qualité reconnus*
- *A court terme un « éco-avantage » sera donné aux entreprises qualifiées dans le cadre de ce dispositif*
- *A moyen terme « l'éco-conditionnalité » sera le principe de conditionnement des aides publiques. Il est à présent acté. Seuls les professionnels qualifiés pourront faire bénéficier leurs clients des aides publiques.*

La mission de QUALIFELEC est plus que jamais d'accompagner les changements en développant ses qualifications existantes.

Nous sommes à un moment clé de l'avenir énergétique pour lequel nous travaillons sans relâche. Dans le cadre de cette charte, nos qualifications seront adossées à des signes de qualités reconnus par tous.

*« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »*

*Antoine de Saint Exupéry*